

Check-list – Cas 1 Candidature à un sujet financé

Cette procédure s'applique lorsqu'un sujet de thèse financé est proposé (contrat doctoral, allocation régionale, ADEME, etc.).

Conditions préalables

Le projet doit être adossé aux axes du GRANEM et encadré par un.e encadrant.e HDR ou professeur (co-encadrement possible) éligible.

Étapes du projet

Novembre – décembre

- ✓ Information du projet auprès de la direction du Granem, et préparation d'un sujet en réponse à l'appel à candidature suivant le calendrier et les modalités indiquées par le Granem et le financeur.
- ✓ Validation du sujet et classements des différents sujets proposés par financement par le Conseil du laboratoire puis la Dried ou EDGE

Mars – juin

- ✓ Si le projet est validé, publication de l'appel à candidatures sur la plateforme Amethis et diffusion de l'offre de thèse.
- ✓ Dossiers : réception et examen des candidatures et sélection des profils éligibles les plus adaptés (idéalement, 3 candidats).
- ✓ Jury d'audition :
 - > Règle générale : jury incluant encadrants + au moins un représentant du GRANEM ou de l'ED EDGE.
 - > Certains financeurs ont des règles spécifiques. Notamment, dans le cas de l'allocation EDGE, le jury n'inclue pas les encadrants potentiels
- ✓ Classement par le jury, adressé au Référent et à la direction du Granem.
- ✓ Réponse aux candidats.es sur le classement (sous réserve de financement).

Juillet à septembre

- ✓ Si le financement est acquis, accompagnement du ou de la lauréat.e pour constituer le dossier d'inscription.
- ✓ Suivi de l'inscription administrative sur Amethis et constitution du CSI.

⚠ Les candidatures et demandes d'inscription hors délais ou incomplètes ne seront pas étudiées par le Granem.

Liens utiles

[École Doctorale EDGE](#)

[Procédure d'inscription](#) de l'Université d'Angers

[Plateforme Amethis \(offres de thèse, inscriptions, suivi de thèse\)](#)